



Numéro de l'acte	2023-55-STLL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.7

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-55

TRAVAUX : RESTAURATION DE L'ASCENSEUR A BATEAUX DES FONTINETTES A ARQUES - ATELIER SMAGGHE LUDOVIC – MAITRISE D'OEUVRE SCENOGRAPHIE

RAPPORTEUR :

Monsieur Sébastien BERNARD

Conseiller Délégué, Tourisme – Transition alimentaire

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'avenant n°3 pour le marché de Maîtrise d'œuvre, signé le 12/06/2014 qui a pour objet le remplacement du co-traitant CREATIM par l'ATELIER SMAGGHE pour la mission Muséographie / scénographie.

Considérant qu'en cours de chantier les aléas de chantier ont nécessité des adaptations des travaux à réaliser.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant pour la maîtrise d'œuvre lot SCENOGRAPHIE qui subit certaines modifications, ce qui entraîne une augmentation des honoraires.

Cet avenant représente un surcout total de 10 300.00 € HT selon le détail suivant :

- Adaptation de la scénographie : 3 500.00 € HT,
- Modification de la phase PRO : 2 800.00 € HT,
- VISA sur les éléments modifiés : 1 200.00 € HT,
- DET sur les éléments modifiés : 2 800.00 € HT.

Le tout portant le montant de la mission SCENOGRAPHIE de 45 863.09 € HT à 56 163.09 € HT soit une augmentation de 22.46% du marché initial.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de l'avenant n°1 pour la mission de SCENOGRAPHIE attribuée à l'ATELIER SMAGGHE.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 pour le lot SCENOGRAPHIE portant le montant de la mission de l'ATELIER SMAGGHE à 56 163.09 € HT (Cinquante-six mille cent soixante-trois euros et neuf centimes)

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

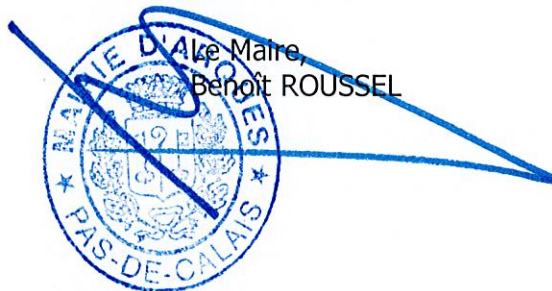
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	28
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN

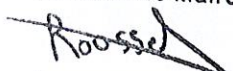


Fait à ARQUES
Le 12 avril 2023



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 14 AVR. 2023 et publication ou
notification le 14 AVR. 2023

Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.